



Octobre 2007

ISSN 0823-7662
Dépôt légal

1608 – 2008 *Un double anniversaire* 1648 - 2008

On sait que l'année 2008 sera celle du 400^e anniversaire de la fondation de Québec. Il s'agit là d'un grand événement historique qui déborde le cadre de la capitale, car il commémore la naissance de la Nouvelle-France en même temps que l'essor de l'Amérique française. Pas étonnant dès lors que le comité organisateur des fêtes ait souhaité voir les municipalités de la région s'associer, chacune à sa façon, aux célébrations de Québec.

L'île d'Orléans se doit d'y prendre une part active, d'autant plus que 2008 marquera le 360^e anniversaire du premier établissement français dans l'île. C'est même ici, au *bout de l'île*, qu'ont pris feu et lieu en 1648 Éléonore de Grandmaison, son second mari François de Chavigny de Berchereau et les quatre enfants qu'ils avaient alors, devenant ainsi la première des quelque trois cents familles souches à peupler l'île, avant de se répandre un peu partout sur le continent américain.

PAVOISER ET CÉLÉBRER DANS L'ÎLE

Voilà pourquoi on devrait souligner et célébrer ce double événement, aussi bien dans l'ensemble de l'île qu'à Sainte-Pétronille. On peut souhaiter que déjà la MRC élabore quelques projets à cette fin, ne serait-ce qu'à l'occasion d'activités collectives comme Orléans, île ouverte et les Journées de la culture. Il serait intéressant, par exemple, de pavoiser la principale rue de nos villages aux couleurs des trois cent soixante ans de l'île, y intégrant ici et là celles de Québec 2008. On pourrait d'ailleurs en profiter pour lancer un concours chez les artistes et les artisans de l'île, afin de concevoir une oriflamme inspirante et esthétique.

Pourquoi, à chacune des six étapes qui jalonnent les célèbres *quarante-deux milles de choses tranquilles*, nos municipalités n'en profiteraient-elles pas pour rappeler et illustrer, sous une forme ou sous une autre, le rôle qui fut le leur dans le développement de l'île d'Orléans? Dans le cas de Sainte-Pétronille, site du premier établissement historique français, qui de surcroît peut s'offrir le grandiose fond de scène de la ville de Québec, on songe présentement aux moyens de participer de manière originale à cette double célébration autour des trois dates : 1608, 1648 et 2008. Vos suggestions sont les bienvenues!

Robert Martel



EN VRAC



Cueillette des feuilles

Veillez noter que la cueillette des feuilles mortes se fera les vendredis 26 octobre, 2 et 9 novembre.



Ramonage des cheminées

Le mois d'octobre nous rappelle qu'il est souhaitable de procéder à la vérification des cheminées. Un bon ramonage s'inscrit dans les mesures préventives à suivre afin d'éviter un sinistre.

Installation des balises

Les citoyens de Sainte-Pétronille qui désirent signaler au responsable du déneigement la limite de leur terrain doivent installer leurs balises à une distance minimale de 5 pieds du pavage, et cela, dans le but de faciliter les prochaines opérations de déneigement.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver.

Abris temporaires

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abri d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ceux-ci doivent être enlevés avant le 1^{er} mai.

Soyez vigilants!

Nous tenons à rappeler aux marcheurs de marcher du bon côté de la route, soit du côté opposé aux automobiles. Nous vous conseillons également de porter quelque chose de phosphorescent ou d'apporter avec vous quelque chose de lumineux afin que les automobilistes vous voient bien.

Jeux du Québec à Sept-Îles

Nous désirons féliciter deux jeunes de notre municipalité qui ont participé aux jeux du Québec à Sept-Îles du 2 au 11 août dernier. Samuel Sévigny s'est illustré au soccer en remportant une médaille de bronze. Pour ce qui est de Sarah Routhier, elle s'est démarquée en gagnant la médaille d'argent en natation au relais 2 x 500 m. Bravo à vous deux!

ORLÉANS, L'ÎLE OUVERTE

La prochaine édition de l'événement Orléans, l'île ouverte aura lieu en septembre 2008 et nous sommes présentement en campagne de financement. À cette fin, un tirage est en cours et il vous est possible de vous procurer un billet au coût de 20 \$. En achetant un billet, vous courez la chance de remporter l'un des cinq prix suivants :

1^{er} prix : 2500 \$ en argent, 2^e prix : 1500 \$ en argent, 3^e prix : 1000 \$ en argent, 4^e prix : un forfait hébergement d'une valeur de 575 \$ et le 5^e prix : un forfait hébergement d'une valeur de 510 \$.

Le tirage a été reporté au 21 décembre 2007 à 17 heures et seulement 1 500 billets sont en circulation. Vous pouvez vous procurer un billet en téléphonant au CLD de l'Île d'Orléans : 829-0297 poste 221 ou en communiquant avec le bureau de la municipalité.

Vous partez pour l'hiver?

À ceux et celles qui projettent de passer l'hiver à l'extérieur du Québec et qui souhaitent conserver leur droit du deuxième versement sans intérêts sur leur compte de taxes impayé, prenez soin de prendre une entente avec le secrétaire-trésorier avant votre départ. Veuillez communiquer avec Gaston Lebel, à la mairie au 828-2270.



PROJET RABASKA

Au cours de la dernière année, les membres du conseil municipal se sont penchés à plusieurs reprises sur la controverse entourant le projet Rabaska. Ceux-ci avaient alors choisi de ne pas se prononcer catégoriquement contre le projet et de laisser le soin au bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) d'étudier le projet et d'émettre son rapport. Au mois de février dernier, la municipalité a déposé un mémoire au BAPE dans lequel elle soulevait trois questions fondamentales :

- Le projet répond-il aux critères de **sécurité et d'environnement** les plus exigeants dans l'implantation, la gestion et le développement à long terme de cet équipement industriel portuaire?
- Peut-on faire la preuve que le projet est nécessaire, voire essentiel, pour **assurer les besoins énergétiques du Québec** à long terme?
- Sommes-nous assurés que le projet jouit de **l'appui majoritaire des citoyens** qui sont directement concernés (les voisins) et qu'il n'occasionnera aucun inconvénient significatif pour les citoyens de la région?

À la suite des recommandations qui ont été émises dans le rapport final du BAPE, les membres du conseil, lors de l'assemblée de septembre dernier, se sont définitivement prononcés et ont adopté une résolution dont les points sont les suivants :

« Le conseil municipal du Village de Sainte-Pétronille, après avoir pris connaissance des recommandations du rapport du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et en avoir abondamment discuté à plusieurs reprises, constate que les positions de ses membres sont très partagées sur cette question même si une forte majorité des citoyens du village se sont prononcés contre le projet lors d'une pétition.

Si le gouvernement du Québec prend la décision d'aller de l'avant avec l'approbation du projet, le Conseil municipal recommande que toutes les mesures soient prises pour s'assurer de rencontrer les normes les plus exigeantes dans l'implantation du port méthanier dans notre région, notamment en expliquant clairement sa décision eu égard aux considérations suivantes : réglementation gouvernementale d'implantation d'un tel projet, sécurité, protection environnementale, besoins énergétiques à long terme et acceptabilité sociale. »

Cette position a été longuement discutée lors d'une réunion préparatoire et a été acceptée majoritairement (4 voix contre 2 voix) lors de la dernière réunion du Conseil.

Appel d'offre

La municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers :

- ❖ Coupe des nouvelles branches obstruant le passage;
- ❖ Réparation des ponceaux;
- ❖ Nivelage de la neige.



Nous estimons approximativement notre circuit à 11 kilomètres. Tout résidant de Sainte-Pétronille intéressé à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 000 \$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission au secrétariat de la municipalité, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, G0A 4C0 et ce, **avant 19 heures 30, le 30 octobre 2007**. Les soumissions reçues seront ouvertes à l'assemblée régulière du conseil.

Ça bouge cet automne à Sainte-Pétronille

HOCKEY COSOM

Une vingtaine de mousses, divisés en deux groupes d'âge, se sont inscrits à cette nouvelle activité. Ils apprendront les règles du jeu, le maniement du bâton et ils amélioreront leur forme physique. De plus, ils se sentiront bien en possession de leur moyen puisqu'ils seront en espadrille ou en bottillon. Cette activité sera offerte en plein air les jours où Dame Nature nous le permettra et en salle par temps pluvieux. **Quelques places sont encore disponibles.** Ne tardez plus, sinon vous devrez attendre en janvier !!

ATELIER DE BRICO

Sainte-Pétronille regorge de jeunes artistes. Présentement, dix-huit enfants apprendront à exprimer leur créativité dans des projets diversifiés et motivants. Ils rapporteront à chaque semaine leur réalisation. Ils exploiteront différentes matières (bois, terre, ..) et techniques avec une philosophie de détente et de pur plaisir.



TENNIS

La saison est déjà terminée. Malgré le départ tardif de cette saison 2007, une cinquantaine de passionnés (es) et leur famille ont démontré leur amour pour ce sport en s'inscrivant comme membre. Plusieurs d'autres adeptes ont joué « à la pièce » sans compter notre cinquantaine d'enfants fréquentant le camp de jour.

Deux sessions de cours ont été offertes. Voyant l'intérêt que vous portez à votre style ou vos performances, le pro, monsieur Marcel Tremblay, sera de retour au printemps. Vous pourrez ainsi pratiquer toute la saison vos nouvelles techniques.

Bien que tardive, une ligue a été mise sur pied. Près d'une douzaine de « Fans » se sont réunis régulièrement pour pratiquer leurs nouveaux acquis ou tout simplement pour tenir la forme en bonne compagnie. Les organisateurs ont pris de l'expérience et ils seront fin prêt au printemps. *Gardez la forme cet hiver car il fera chaud sur nos tennis l'an prochain.*

Une nouveauté fut mise à l'essai en fin de saison. Nous avons donné la possibilité aux enfants et aux citoyens de Sainte-Pétronille de venir essayer gratuitement nos terrains de tennis et nos aires de pratique de golf. Plusieurs familles ont participé à nos VENDREDIS KIDS. Cette expérience positive nous a incités à récidiver le printemps prochain. Notre équipe d'animation vous y attendra.

GOLF

Peu d'entre vous semble savoir que nous avons aménagé des aires de pratique de golf. Ils sont disponibles en dehors des heures de fréquentation du camp de jour à tous les citoyens. Le coût pour 50 balles est de 3 \$. Nous espérons vous y retrouver l'an prochain; c'est une bonne façon de tenir la forme, d'améliorer son « swing » et de fraterniser avec d'autres concitoyens.

Mireille Morency

Ateliers d'initiation à l'informatique donnés par la Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans

- Quand : les 14, 21 et 28 novembre ainsi que le 5 décembre
- Durée : 1 h 30 soit de 19 heures à 20 heures 30
- Endroit : 20, chemin des Côtes – Saint-Jean
- Maximum de 5 participants à la fois
- Inscription obligatoire au 829-3606
- Coût : 5 \$ par atelier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par monsieur Irénée Patoine (lots # 200-2P et 201-P), 13, rue Gagnon, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-8.

Cette demande a pour but de permettre l'installation d'un bâtiment secondaire à 0.3 mètre au lieu de 1.5 mètre de la ligne latérale ouest tel que décrété dans le règlement de zonage.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 5 novembre 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 18^e jour d'octobre deux mille sept.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par monsieur Denis Gagnon (lot # 50-13) 53, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone A-3/S-1.

Cette demande a pour but de permettre :

- Un corps principal d'une profondeur de 11 mètres au lieu de 9.2 mètres
- Une marge latérale ouest de 4.1 mètres au lieu de 7.5 mètres
- Une forme du corps principal autre que rectangulaire

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 5 novembre 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 18^e jour d'octobre deux mille sept.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

Encan au profit de la Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans

Thème : Le masque
Vous pouvez vous déguiser en portant un masque

Samedi le 27 octobre 2007, 19 heures
À la salle communautaire de Saint-Jean
10, chemin des Côtes, Saint-Jean
L'encanteur de la soirée : M. Michel Guimond, député

Pour vous procurer vos cartes au coût de 15 \$ (buffet de fin de soirée inclus) ou
pour de l'information : Maison des Jeunes au 829-3606 ou au 828-1875

Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'octobre 2007

- *Le vrai visage de Stephen Harper*, de Pierre Dubuc
- *Volonté politique et pouvoir médical*, de Joseph Facal
- *Les Bush*, de Kitty Kelley
- *La pensée qui soigne*, de Monique Brillon
- *Par le bout du nez (la psychologie de l'enfant-roi)*, de Gilbert Richer
- *Mourir pour renaître à la vie*, d'Édouard Bisson
- *Le guide du parfait survivant*, d'Yvon Laverdière
- *Le serment des limbes*, de Jean-Christophe Grangé
- *Nikolski*, de Nicolas Dickner
- *Dans un dernier battement de cils*, de Mark Billingham
- *Irma, Edna et Gloria*, de Denise Bombardier
- *De l'eau pour les éléphants*, de Sara Gruen



La campagne d'abonnements

Notre campagne d'abonnements de la rentrée a porté fruit et 18 nouveaux abonnés se sont inscrits au cours du mois de septembre. À l'occasion d'une petite fête à la bibliothèque, dimanche le 30 septembre, monsieur le maire Jacques Grisé a pigé au hasard les noms de nos gagnants de Sainte-Pétronille.

Mesdames Gisèle Gallichan et Isabelle Cimbalnik ont gagné un certificat-cadeau de 25 \$ à la Librairie Morency de Beauport, et monsieur Félix Harvey a remporté un boomerang d'une valeur de 45 \$; le boomerang étant le symbole du retour fidèle des abonnés à leur bibliothèque.

Ce n'est pas fini, car tous les nouveaux abonnés et ceux qui les ont parrainés sont admissibles au tirage régional de deux prix en argent de 1 111.11 \$ offerts par le réseau Biblio.

Semaine des bibliothèques publiques

Il y a encore d'autres prix à gagner cet automne à la bibliothèque!

Les abonnés qui se présenteront à notre bibliothèque le dimanche 21 ou le mardi 23 octobre se verront remettre un bulletin de participation à un concours organisé dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques. Vous avez la chance de remporter un des prix suivants :

Pour les jeunes de moins de 18 ans :

Deux chèques-cadeaux, d'une valeur de 500 \$ chez Renaud-Bray
Deux consoles de jeux Nintendo et deux lecteurs MP3

Pour les adultes :

Trois chèques-cadeaux d'une valeur de 500 \$ chez Renaud-Bray
Deux cartes-cadeaux de Hôtellerie Champêtre d'une valeur de 500 \$
Deux ensembles de collimage (scrapbooking) d'une valeur de 250 \$.

Halloween

Comme à chaque année, l'île des Sorciers souligne naturellement l'Halloween, et la Bibliothèque La Ressource de Sainte-Pétronille sera décorée pour la circonstance. Les jeunes pourront faire le plein de friandises et, le 30 octobre, on offrira en primeur à un jeune lecteur ou lectrice de Sainte-Pétronille, un exemplaire en français de *Harry Potter et les Reliques de la mort*, dont la parution aux Éditions Gallimard Jeunesse est prévue vers cette date.

Pensée

Trop de suspense dans un livre et il se consume et se consomme. Le roman est l'ennemi de la vitesse, la lecture doit être lente et le lecteur doit rester sous le charme d'une page, d'un paragraphe, d'une phrase même. *Milan Kundera*

Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la Bibliothèque La Ressource

La petite histoire de Sainte-Pétronille

La maison d'été de la famille Noël

La villégiature au village de Beaulieu remonte à la fin du XVIIIe siècle. Les premiers voyageurs y viendront et dès ce moment, le besoin se fera sentir d'avoir une première auberge pour les loger. Les premiers villégiateurs anglophones viendront s'y construire des villas où leur famille y passera l'été. L'air pur de l'île contrastait à cette époque avec l'air de la ville. Le village se développe ainsi en y attirant des familles venues s'établir à l'année et les villégiateurs participent à ce mouvement.



Cette situation se confirme dans un article paru dans le *Journal de Québec* du mois de septembre 1878, qui se lit comme suit : « L'affluence d'étrangers qui vont à l'île d'Orléans, durant la belle saison, est due à la formation de la paroisse de Sainte-Pétronille (1870). C'est un démembrement de la paroisse de Saint-Pierre. Elle comprend 50 familles qui ne s'occupent que peu aujourd'hui de travaux agricoles. Chacun loue sa maison ou une partie de sa maison aux familles qui vont y passer l'été et c'est principalement là-dessus qu'on compte pour vivre. Va s'en dire que les familles en villégiature font beaucoup d'autres dépenses dans l'île. » Le seul moyen de transport est fourni par le charretier et l'artisanat attire beaucoup les touristes.

Les villégiateurs, pour leur part, ont besoin de main-d'œuvre locale et des produits agricoles fournis par les agriculteurs qui en plus leur fournissent le bois de chauffage pour l'été. C'est aussi le seul combustible utilisé pour la cuisson des aliments et pour faire chauffer l'eau pour se laver. Quant au lavage du linge, un service de buanderie est offert par différentes familles de l'île. Pour les offices religieux, les protestants ont la chapelle St.Mary et pour les catholiques, il y a l'église du lieu.

À part les familles qui possédaient des villas à la Pointe du Bout de l'île, il y avait aussi des auberges, des hôtels et des maisons de pensions. Comme il y a de la demande de la part des gens de la ville à vouloir venir passer l'été en ce lieu de plein air, les familles du village louèrent une partie de leur maison d'hiver. Le rez-de-chaussée est alors utilisé par ces familles venues de la ville et le grenier ou quelquefois le sous-sol est habité par la famille de la maison. C'est un très bon moyen pour ces gens qui ramassent ainsi un montant très appréciable et qui leur permet ainsi un bon revenu d'appoint.

Comme les gens de la ville recherchaient le plaisir de passer un été dans une de ces résidences qui reflétaient le bon vieux temps, quelques familles du lieu se firent construire une maison d'été tout à côté de la maison d'hiver. La famille peut se permettre alors de demander un meilleur prix pour la location de leur vieille maison qui est en outre très en demande. Avec le temps, cette pratique s'atténua et la petite maison d'été ne sera dorénavant louée qu'à des familles étrangères. Le propriétaire conservera dorénavant sa maison d'hiver à l'année. Les vacanciers arrivaient alors pour la fin des classes et s'en retournaient pour le 1^{er} septembre, date du retour à l'école. Pour les gens du village, les retrouvailles avec des amis et des connaissances ne durent alors que l'instant d'un été et déjà il est temps de se dire adieu. L'île retombait alors dans l'oubli et retrouvait toute sa tranquillité pour les dix mois à venir.

Aujourd'hui, c'est sur la terre d'Harold Noël que son arrière grand-père construisit cette petite maison d'été. La maison en bois à une étage avec un toit mansardé à deux versants avec brisis est située au 74, chemin du Bout-de-l'île. Cette dernière fut vendue en 1966 à monsieur Marcel Fillion marié à Gisèle Fiset en cette paroisse. C'est dans cette maison que ce couple a élevé sa famille. La petite maison rénovée depuis quelques années a retrouvé sa façade d'antan et est aujourd'hui habitée par madame Annick Gosselin et monsieur Roger Tremblay.

Daniel B. Guillot

-. Dessin de l'auteur. Janvier 1984.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), qui se déroulera du 14 au 21 octobre 2007, la MRC vous encourage à porter une attention particulière à la quantité de matières résiduelles que vous générez et à penser : **Comment pourrais-je faire mieux ?**

La Semaine québécoise de réduction des déchets fait partie d'un mouvement international de conscientisation aux problèmes globaux de gestion et d'espace qu'entraînent la surconsommation et la consommation irresponsable. Au Québec, cet événement vise à sensibiliser et à informer la population sur les alternatives écologiques de gestion des matières résiduelles.

TRUCS ET ASTUCES

Si vous désirez faire un petit geste significatif durant la Semaine québécoise de réduction des déchets, voici quelques suggestions :

- ❖ Acheter seulement ce qui est nécessaire;
- ❖ Acheter usagé;
- ❖ Acheter des produits de qualité et durables;
- ❖ Acheter des produits faits de matériaux qui se recyclent;
- ❖ Penser à récupérer vos matières dans votre bac bleu, à l'écocentre ou dans un organisme de charité;
- ❖ Pratiquer l'herbicyclage (action de laisser le gazon au sol) et le compostage domestique;
- ❖ Participer à la collecte des piles et des téléphones cellulaires organisée par votre municipalité et votre MRC. Informez-vous auprès d'elles pour connaître tous les services qu'elles offrent!

Pour plus d'informations sur la Semaine québécoise de réduction des déchets : <http://www.sqrd.org/>.

Le porc, l'animal fétiche d'Horatio Walker

Même si Horatio Walker a peint plus de bœufs, de chevaux et de moutons que de porcs, ses tableaux de porcs ont créé sa renommée. En fait, on recense plus d'une centaine de tableaux de bovins et à peu près le même nombre de tableaux de porcs, de moutons et de chevaux — soit une cinquantaine pour chacun d'entre eux, mais il faut constater que l'on montre rarement ses porcs. Dans le livre que Karel a consacré à Horatio Walker en 1986, il y a certes une dizaine de tableaux de porcs, mais ils sont tous joués en mode mineur. Dans le catalogue de l'exposition tenue à la galerie Agnes Etherington en 1977, à Kinsgton en Ontario, il n'y a qu'un seul tableau de porcs. Dans le livre sur l'Île d'Orléans de Pierre-Georges Roy, publié en 1928, comprenant plus de 60 tableaux de Walker, un seul dépeint le porc... Comment dès lors peut-on considérer le porc comme l'animal fétiche de Walker. C'est Karel qui nous en donne la réponse.

« En 1884, Walker se fera remarquer pour la première fois à New York avec un sujet porcin, une aquarelle, *A Pig Sty* (« La porcherie ») qu'il présente lors de la dix-septième exposition annuelle de l'A.W.C.S (American Water Color Society)...

« L'artiste, moins que sûr en 1884 de vendre son premier « cochon », s'était engagé à recevoir à dîner advenant réussite. L'œuvre vendue, les amis se souciant peu de rappeler à l'auteur la promesse oubliée dans l'enthousiasme, préparent à son insu la célébration. Horatio et Jeannette [sa femme], attirés sous un faux prétexte chez l'un d'eux tombent sur un pompeux cortège. En tête se pavane un officiant qui élève sur un coussin de velours cramoisi un coffret richement décoré. Le couvercle... est garni d'une tête de sanglier et repose sur des figures d'angle en forme de cochon jouant de la flûte et de la clarinette, reliées entre elles par un feston de saucisses. L'intérieur est doublé de soie. En l'ouvrant, l'artiste découvre un superbe coupe-cigares nikelé, à décor porcin. Une dizaine d'artistes, costumés pour la circonstance, défilent derrière un parchemin déroulé qui titre : Histoire du Porc, de la préhistoire à nos jours, ouvrage dédicacé à Horatio Walker, *Perfectly Independant Gentleman*».

Cet épisode nous livre quelques traits de caractère de Walker. D'une part son intuition créatrice : pourquoi avoir choisi le porc comme thème, sujet qui lui valut en même temps la notoriété et la raillerie de la critique ? Le marchand de Walker à New York, N.E. Montross n'a jamais eu de

difficulté à vendre les tableaux porcins de l'auteur. Et même, ses premières œuvres qui sont entrées dans des institutions publiques représentaient des cochons. Deux des trois pièces qu'achètent le Smith College, de Northampton au Massachusetts, avant 1902, « ont la mascotte de Walker comme motif central ».

D'autre part, on aura compris que Walker aimait bien s'amuser et qu'il s'entourait de joyeux lurons. Quelques mois après la petite fête qu'avaient organisée ses amis pour célébrer la vente de son premier cochon... Horatio Walker les convoque à un festin surprise entièrement constitué de mets à base de porc. Le plat principal est composé d'une véritable tête de sanglier dressée de manière à rappeler irrésistiblement celle du coffret.

Bernard Dagenais

L'halloween en toute sécurité



L'Halloween demeure une fête magique dans le cœur des enfants. À chaque année, les enfants se font répéter à l'école les règles de sécurité à respecter lors de leur cueillette de friandises. Les enfants savent également que l'Halloween ne doit être célébrée que la journée même, soit le 31 octobre, cette année un mercredi. Si en autre temps certains d'entre eux se présentent à votre porte costumés, sentez-vous bien à l'aise de les retourner chez eux, en leur faisant comprendre qu'ils doivent respecter la date du 31 octobre. Cette façon facilitera la tâche de ceux et celles qui veillent à la sécurité de nos enfants dans les rues.

Rappelons quelques conseils de sécurité : il est préférable de porter un costume court, à l'épreuve du feu, aux couleurs claires et bien voyantes. Une bande réfléchissante devrait y être cousue afin que vos petits monstres se fassent bien voir par les véhicules. Le port de chaussures confortables et sécuritaires est recommandé. De plus, le masque devrait être remplacé par du maquillage. Au retour de leur cueillette, inspectez minutieusement le « butin ».

Joyeuse Halloween!

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **5 novembre 2007**.

Équipe de rédaction :

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Bernard Dagenais
Robert Martel

Rédaction et infographie : Patricia Couture



Le Beau Lieu

